



N°44
décembre 2016

le SOLERSOIS

Bulletin Municipal de Solers, Seine et Marne



City Stade



Les Vignes



Zoé, née à Solers

Vie Municipale

Jeunesse et Enfance

Vie Associative



Joyeuses Fêtes

www.solers.fr

le SOLERSOIS



N°44
décembre 2016

Mairie de Solers

Place de la Mairie
77111 SOLERS
Tél. : 01.64.06.72.05
Fax : 01.64.06.78.28
mairie.solers@wanadoo.fr

Sommaire

Edito P.2

Vie Municipale P.3

• PLU • PADD • Compte-rendu des derniers
Conseils Municipaux • Projet City Stade •
Vidéo protection • Travaux de sécurisation •
L'assainissement • Travaux de voirie •

Jeunesse et Enfance P.7

• Fête de l'école • Nouveau collège • Rentrée
2016 • Classe de neige • Etude surveillée •
Sortie cinéma • Ecole • Les N.A.P. • Plaisir de
lire • Le Noël des écoliers • P.A.J •

Vie Municipale P.11

• Inauguration de l'arboretum • Journée
citoyenne • Solidarité voisinage •
Inondations • Portrait de Solersois •

Vie Associative P.14

• La confrérie • Le forum des associations
• Pôle missionnaire • Solerthon et Bourse
aux jouets • Foyer rural • Les compagnons
des Vignes • Football • Judo • Danse • Les 3
coups de Solers •

Vie Municipale P.20

• Saint Jean 2016 • Brocante • Soirée
Halloween • Journée de deuil national
allemand • Commémoration du 11
Novembre 1918 • La FanZone • Les rayons
de Solers • Ca s'est passé hier à Solers • Les
Gués de l'Yerres • Marché de Solers • Etat
Civil •

Le jeu P.24

• Connaissez-vous votre village •

Directeur de la publication : Gilles
Groslevin. Remerciements à tous ceux
qui ont participé à ce numéro (rédaction
et photos) : tous les membres de la
commission communication, les adjoints,
ainsi que les solersois et solersois
concernés.

Impression : ARPACOM (arpacom@sfr.fr) •
Création graphique : Frédéric Le Normand
(Ln.f@me.com) • **Tirage** : 600 exemplaires
Sous réserve d'erreurs typographiques

EDITO



Gilles GROSLEVIN
Maire de Solers

Madame Monsieur, chers Solersois,

Le 30 mars 2016, le Préfet de Seine et Marne prenait l'arrêté dans le schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI) du projet de création d'une communauté de communes regroupant les territoires d'Andrezel, Argentieres, Beauvoir, Blandy-les-Tours, Bombon, Champdeuil, Champeaux, Le Châtelet-en-Brie, Chatillon la Borde, Chaumes-en-Brie, Coubert, Courquettaine, Crisenoy, Echouboulains, Les Ecrennes, Evry-Gregy sur Yerres, Fericy, Fontaine-le -Port, Fouju, Grisy-Suisnes, Guignes, Machault, Moisenay, Ozouer le Voulgis, Pamfou, Saint-Mery, Sivry-Courtry, Soignolles-en-Brie, Solers, Valence-en-Brie et Yèbles.

Au 1er janvier 2017, nos communes (soulignées plus haut) hors Lissy et Limoges-Fourches (qui elles seront intégrées à la communauté d'agglomération de Melun Val de Seine) feront ainsi partie de ce nouveau territoire fort de 31 villes et villages ruraux.

La communauté de communes des Gués de l'Yerres dissoute à cette date laissera la place à la nouvelle communauté de communes: «Brie des Rivières et Châteaux» dont le siège se situera sur la commune du Châtelet-en-Brie pour une population de 37985 habitants. Une page se tourne...

Depuis plusieurs semaines, les Maires et moi-même nous réunissons afin d'anticiper ce changement aussi pour l'ensemble du nouveau territoire. Dans un premier temps, nous avons décidé de poursuivre toutes les compétences liées à la continuité des services, pour exemple le centre d'accueil Loisirs continuera son fonctionnement, l'épicerie sociale poursuivra son action comme le portage des repas aux personnes âgées, les sorties pour les écoles seront aussi maintenues etc.

La difficulté aujourd'hui est dans la rédaction de l'intérêt communautaire à travers les statuts votés pour notre commune Solers le 8 novembre 2016. En effet il faut à présent s'entendre à 31 pour définir le meilleur pour le plus grand nombre. Vaste programme!

Pour les Maires et les élus qui délibéreront au sein du nouveau conseil communautaire Brie des Rivières et Châteaux, l'intérêt général devra primer de façon juste et équitable, en cherchant à développer les produits fiscaux afin de protéger nos communes et nos habitants de charges déjà bien élevées. Chers habitants, j'y veillerai.

Au cours du 1er trimestre 2017, je reviendrai vers vous afin d'explicitier dans le détail cette nouvelle organisation en terme de fiscalité et des compétences.

Dans ce bulletin haut en couleur nous avons rassemblé les événements, travaux, actions réalisés au cours de cette année relatant la vie Solersoise avec de nombreuses photos et articles. Avant de vous laisser à cette lecture, permettez-moi d'avoir une pensée pour les familles et les proches endeuillés au cours de l'année 2016.

En ce mois de décembre, l'ensemble des Elus du Conseil Municipal, le Personnel Communal et moi-même, vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année en attendant de vous retrouver à la cérémonie des vœux en 2017.

Votre Maire

Gilles Groslevin.

PLU

Avancement des travaux de révision du plan local d'urbanisme de Solers.

Depuis le 27 novembre 2014 (date de la délibération prise en conseil municipal), les membres de la commission «PLU» se réunissent afin de mener à terme ce projet pour d'une part intégrer les nouvelles dispositions issues de la loi Alur (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) et d'autre part favoriser l'accès au logement en protégeant les habitants d'une surpopulation excessive et non maîtrisée à travers le zonage du territoire de Solers, définir et conforter les emplacements réservés, destinés à couvrir nos futurs besoins en termes d'installations et d'équipements publics, préserver nos espaces boisés classés.

À travers le PADD (projet d'aménagement et de développements durables) débattu en conseil municipal le 31 mars 2016 et présenté le 27 juin 2016 en réunion publique aux Solersois, vous retrouverez les orientations de ce document définies par les membres de la commission (Mme Bourgeois, Mr Buttner, Mr Groslevin/Maire,

Mr Messageot, Mr Sanson, Mr Racollet). Ce projet et ses orientations déjà présentés dans son intégralité aux différentes autorités publiques est et reste consultable en mairie ainsi qu'un cahier reprenant d'éventuelles remarques. Les membres de la commission travaillent depuis à l'établissement du «zonage» de notre commune et du futur règlement applicable à Solers, le conseil municipal est tenu régulièrement informé et son avis apprécié.

Au cours de la réunion publique du 13 décembre 2016, il vous a été rappelé le déroulement de cette révision en termes de procédure et présenté le nouveau plan de zonage et ces incidences.

Si la loi nous contraint à l'urbanisation à l'horizon 2030, il nous appartient néanmoins et ce dès à présent, de définir le plus sereinement possible ces changements afin de protéger notre territoire en conservant son caractère rural, en confortant son habitat individuel existant et d'accepter ce développement imposé mais nécessaire.

Ce plan de zonage donne une visibilité

et une voie pour les prochaines années à savoir:

- privilégier l'habitat nouveau sur des zones à urbaniser déjà inscrites dans le PLU (approuvé en mai 2006) et anciennement dans le POS (plan d'occupation des sols).

- Préserver les espaces boisés classés.

- Conserver et développer le foncier communal afin de satisfaire aux besoins des Solersois (création des locaux pour l'accueil des jeunes -PAJ-, agrandissement de la cantine du groupe scolaire, création de nouveaux espaces ou pôles de loisirs et sportifs, aménagement des anciens locaux techniques pour les sections associatives de notre commune, projet de liaisons douces piétonnes).

Comme précisé auparavant dans ce texte la commission PLU travaille pour définir un règlement juste et cohérent afin de préserver l'habitat existant pour empêcher l'entassement d'habitations nouvelles et conserver à notre commune Solers son poumon vert, son cadre vie en tenant compte aussi des problématiques liées au traitement des eaux pluviales qui devront être traitées à la parcelle. Nous rappelons que l'ensemble des documents (PADD, Plan de Zonage et cahier de remarques) sont à votre disposition au secrétariat de notre mairie.



Plan de zonage présenté au cours de la réunion publique du 13 décembre 2016

PADD

Retour sur la réunion publique sur le PADD du 27 juin

Tous les habitants étaient conviés à la «réunion publique sur le PADD» (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) le lundi 27 juin à la salle des fêtes.

Cette réunion publique, étape incontournable dans le processus de révision du PLU, était animée par Guillaume Graveleau, du CDHU, qui a la charge d'instruire cette révision.

Après avoir rappelé les éléments du schéma directeur de la région Ile de France (le SDRIF), ainsi que les obligations relatives à celui-ci et qui s'imposent à la commune dans le cadre de loi ALUR, une présentation très claire du diagnostic de la commune a été proposée au public, permettant à chacun de mieux comprendre et appréhender les enjeux du nouveau plan local



d'urbanisme.

Ainsi, la loi impose à la commune, non seulement de maintenir son nombre d'habitants, mais aussi d'augmenter de 10% le nombre de logements. Cette double obligation entraîne de manière mécanique le besoin de construire jusqu'à 120 logements à horizon 2030. Il est, en effet, démontré que sans aucune construction nouvelle de logements, la population du village continuera à baisser. Cela s'explique par la baisse du taux moyen d'occupation des logements constatée à Solers comme partout ailleurs en France et... en Europe! Solers n'échappe pas à cette règle. Ce taux d'occupation est

actuellement de 2.6 personnes par logement contre 3.2 en 1990 (et 2.3 au niveau national). Ainsi, une quarantaine de logements construits à échéance 2030 permettront uniquement de conserver le même nombre d'habitant, cependant qu'environ 75 à 80 logements supplémentaires seront nécessaires afin de satisfaire aux seules exigences du SDRIF à même échéance. Il est à noter que les inquiétudes liées aux supposées augmentations mécaniques d'impôts qui découleraient de ces orientations et des nouvelles constructions n'ont pas de fondements objectifs.

L'objet du PADD, dont il était question ce lundi et qui n'est, encore une fois, qu'une étape dans le processus de révision, est d'offrir un cadre et un guide d'orientation générale au futur PLU et à ce développement. C'est de ce PADD que découlent les options prises pour l'aménagement de notre commune pour les 15 ans à venir et le plan de zonage qui figurera au nouveau PLU. C'est sur ce PADD que les habitants étaient invités à débattre et tous ont été libres de poser toutes les questions que chacun est en droit de se poser.

Comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux

Jeudi 26 mai 2017

Enfouissement réseaux rue des Etards : Cette rue sera dans un futur contrat triennal de voirie, il est donc opportun de prévoir l'enfouissement des lignes avant les travaux. Terrain des anciennes serres Grande Rue : ouverture à l'urbanisation

Terrain rue du 8 mai 1945 : modification de destination en équipements sportifs pour accueillir le futur city stade. Egalement, demande de subventions auprès des différents organismes.

Projet de future communauté de communes : abstention du conseil municipal

Jeudi 23 juin 2016

Travaux de voirie rue du 8 mai 1945 et Bas des Plantes : choix de l'entreprise SMAB (syndicat mixte d'assainissement des boues) : retrait de la commune de Boissy le Chatel

Syndicat du ramassage scolaire : inversion membre titulaire / suppléant.

Jeudi 1er septembre 2016

Terrain rue du 8 mai 1945 : la modification doit être faite dans le cadre de la révision du PLU

Jeudi 13 octobre 2016

Taxe sur les déchets au CET de Soignolles en Brie : 1,50€/tonne avec répartition à

70% pour Soignolles et 10% chacun pour Champdeuil, Solers et Yebles
Travaux de voirie rue du Bas des Plantes et rue du 8 mai 1945 : Avenant au marché sans modification du montant des travaux

Jeudi 8 novembre 2016

Avenant Nantaise des Eaux / Suez : La Nantaise des Eaux devient Suez, avenant au contrat sans en changer la durée et le coût
Nouvelle Communauté de Communes : Validation des statuts et du choix du nom : Brie des Vallées et Châteaux
Classe de neige : une semaine de ski en classe de neige est organisée en février 2017 pour 45 enfants. La municipalité vote une participation de 3.150€.

Répartition du coût et du financement des travaux d'assainissement du secteur des Plantes



COUT TOTAL		€	%
SOGEA	TRAVAUX SECTEUR PUBLIC	699 270,48	70
PEPIN	TRAVAUX DE VOIRIE	110 308,92	11
HYDRATEC	BUREAU ETUDE	84 830,14	9
SNABEV	CONTRÔLE / COORDINATION	19 579,22	2
AEC ENV	TRAVAUX SECTEUR PRIVE	82 926,00	8
TOTAL		996 914,76	

FINANCEMENT		€	%
CREDIT MUT	PRÊT	450 000,00	45
AGENCE EAU	PRÊT	95 359,00	10
SUBVENTIONS	SUBVENTIONS	301 750,00	30
MAIRIE	FONDS PROP	149 805,76	15
TOTAL		996 914,76	

Projet du City Stade



Nos élus du Conseil Municipal des Jeunes ont décidé de développer le projet de créer un «City-stade» et de le réaliser dès que possible (printemps 2017).

Cette aire multisports sera à usage scolaire et périscolaire.

Elle permettra de jouer à deux groupes simultanément. L'idée est d'avoir un «City-stade» classique pour les adolescents et adultes et une structure plus petite et moins haute pour les plus jeunes enfants. L'ensemble serait installé sur un terrain appartenant à la commune, dans une zone destinée aux équipements collectifs et sportifs, pas trop éloigné de l'école.

L'enveloppe globale est de 87.812 € HT.

Le Conseil Municipal a sollicité des aides extérieures au travers de demandes de subvention. Il s'est vu attribuer une subvention de 36.800 € du département de Seine et Marne, à laquelle viendra s'ajouter l'aide de notre député Guy GEOFFROY, sur sa réserve



Modèle Mini Stadium 20' x 12 m x 9,5 x 12 m
Base B&B 4007 1122 n° 8025
Dessiné par E.Tanin pour CASAL SPORT 218

parlementaire, promise à l'occasion de ses vœux. Au final, ces aides devraient dépasser le taux de 50 % de la dépense globale.

Cet article sur le projet de City Stade nous donne l'occasion de mettre à l'honneur les élus du Conseil Municipal des Jeunes. Depuis le début de l'année ils ont pensé et réfléchi ce projet ensemble. Ils ont su faire preuve d'imagination et de bon sens pour aboutir à ce city stade qui permettra à tous, petits et grands, de faire du sport. Nous les félicitons pour leur travail et leur assiduité.



Vidéo protection

Un outil au service de la population

Le projet

Le conseil municipal a décidé de lancer la démarche de vidéo-protection et de créer un dispositif complet comprenant l'installation de caméras sur la voie publique et sur les bâtiments communaux. Les caméras seront positionnées sur des mâts, protégées contre les actes de vandalisme, en tenant compte de l'angle de vue et des éventuels obstacles.

Les objectifs

La vidéo-protection a pour but de lutter contre la délinquance, d'assurer la protection des bâtiments et installations publics et de prévenir les atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

L'accès aux images

Notre projet s'inscrit dans le cadre législatif, garant des libertés individuelles et du respect des personnes. Les images sont floutées au niveau des espaces privés. Les élus ainsi que les forces de l'ordre sont seuls autorisés à visualiser les images. Celles-ci sont conservées dans un délai maximal de 30 jours.

Travaux de sécurisation

Dans notre démarche de sécurisation des biens et des personnes, vos élus travaillent à la réalisation d'aménagement et à l'amélioration de notre quotidien.

C'est ainsi que deux points lumineux viennent renforcer le dispositif d'éclairage public:

Rue du Maria Valla un lampadaire vient utilement compléter l'éclairage de la rue et un candélabre à Leds sécurise le passage de la sente de l'école et l'entrée de l'école.

L'arrêt des cars en entrée de village est aménagé aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et le cheminement des piétons (enfants essentiellement) est sécurisé le long de la rue du 8 mai 1945 jusqu'à la rue du Champs au Maigre.

Une nouvelle bouche d'incendie rue de Barneau complète le dispositif municipal de lutte contre l'incendie. C'est en concertation avec les pompiers de Guignes représentant le SDIS 77, la Nantaise des Eaux et les élus qu'a été décidé l'emplacement et la faisabilité d'une bouche d'incendie qui sera très prochainement réceptionnée.



Un nouveau banc a été aménagé sur la place de la Mairie

L'assainissement

Les installations d'assainissement, STEP (Station d'Épuration), réseau, pompe de relevage, dispositifs de traitement d'émission de gaz, bassin d'orage... sont autant d'ouvrages auxquels nous attachons beaucoup d'importance car ceux-ci, même méconnus sont les garants d'une vie paisible pour notre village, maintenant et pour les générations à venir. Nous nous inscrivons dans une démarche de développement durable.

Quelques chiffres montrent l'efficacité de la STEP à macrophytes (roseaux) avec un rendement proche des 99% d'après le dernier rapport SATESE (Service d'Animation Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux de la Direction de l'eau et de l'environnement).

Lors de la dernière visite en octobre, le contrôleur n'a relevé aucune anomalie de fonctionnement ni de rendement d'épuration, malgré les inondations du printemps ; fait à remarquer car dans le 77 bon nombre de dispositif d'assainissement ont été submergés et rendus inefficaces suite aux pluies torrentielles.

Les travaux de voirie et le contrat triennal

Dans le souci d'améliorer les voiries communales, le département propose un dispositif d'investissement sur trois ans. Le contrat triennal en cours, initié il y a 9 ans sous la mandature de Mr.Vayssière et resté lettre morte jusqu'en avril 2014 a enfin pris forme par les réhabilitations des rues du 8 mai 1945 et du Bas des Plantes en voies douces.

Par ailleurs, lors des travaux de mise au tout-à-l'égout de la rue du milieu des Plantes, la voirie impactée a été réhabilitée.

En 2017 nous finaliserons le contrat triennal par la rue du Haut des Plantes, ce qui offrira un accès entièrement neuf au parking de l'école depuis la Grande Rue (RD10)



La rue du Bas des plantes aura attendu un revêtement digne de ce nom pendant plusieurs décennies et nous ne pouvons que nous réjouir de cette réalisation qui fait suite aux travaux d'assainissement du secteur des plantes et à l'enfouissement de l'éclairage public sur toute la longueur de cette impasse.

La rue du 8 mai livrée début septembre avec ses nouveaux trottoirs aménagés et, en son extrémité, les arrêts de bus aménagés sur la Grande Rue, offre un bien meilleur visage à l'entrée du village et de meilleures conditions de sécurité pour tous. On pense notamment aux nombreux jeunes rejoignant le bus scolaire matin et soir en empruntant cette voie.

Renforcement de la rue de Barneau

Des travaux nécessaires de renforcement de la chaussée ont été entrepris en Mai 2016 rue de Barneau, entre la rue du Champ au Maigre et la rue du Haut des plantes. Une reprise de rive de chaussée, qui commençait à se dégrader (faïençage) a été faite.



Rue du bois des écoliers

La rue Du bois des écoliers, au bout de la Rue de Mont après la station d'épuration, qui avait été fortement détériorée par les pluies du printemps a été reprise en chaussée, ainsi que les fossés pour écoulement des eaux de pluie.



La fête de l'école Louis Aragon

C'est le 1er juillet au soir que les parents étaient conviés au spectacle de fin d'année des enfants de maternelle et de primaire. Toujours convivial, ce rendez-vous, a servi de cadre à la distribution des cadeaux de la municipalité et de l'APES aux élèves de CM2 en partance pour le collège. Ce fut également l'occasion de saluer Ingrid Chaban qui quitte l'école Louis Aragon après de nombreuses années de service. Après le spectacle des enfants, l'APES avait convié tous les participants à un «sandwich party» tout aussi sympathique.



Nouveau collège et nouvelle ligne de bus depuis la rentrée !

Comme évoqué dans le précédent magazine (voir Solersois No43), la nouvelle sectorisation mise en place pour cette rentrée 2016 a conduit nos collégiens vers un nouvel établissement, le collège Gérard Philippe d'Ozoir-la-Ferrière. Quelques mois après la rentrée, cet établissement semble donner toute satisfaction et tenir ses promesses liées à son effectif réduit notamment. En revanche, la ligne de bus N°5 qu'empruntent les jeunes collégiens, a dû voir ses horaires ajustés pour éviter les retards fréquents les premiers jours. Le trajet s'en trouve allongé, ce que l'on peut regretter bien entendu, mais la liaison elle-même, et le fait qu'il s'agisse d'une ligne régulière ne paraissent pas poser de problème



Durant l'été, de nombreux travaux d'entretien ont, par ailleurs, été entrepris en différents lieux de la commune, parmi lesquels la cour de l'école.



La rentrée 2016 sous le soleil!

Plan Vigipirate oblige et conformément aux consignes émanant du rectorat, les parents n'étaient pas cette année autorisés à accompagner leurs enfants jusque dans l'école. Certains regretteront ce petit côté bien sympathique des rentrées scolaires dans la cour de récréation bruyante, fourmillante de parents parfois plus inquiets que leur progéniture.

Mais c'est ainsi et en ce 1er septembre 2016, accueillis par Mme Pereira, directrice de l'école, ainsi que par Mr le Maire, Gilles Groslevin, entourés des élus, Sylvie Devot, Christophe Bouvet et Daniel Dollé, c'est donc seuls que les 146 élèves répartis en

6 classes ont franchi le portail de l'école Louis Aragon, à l'exception des plus petits qui bénéficiaient d'une dérogation bien légitime. Les effectifs sont donc en légère hausse cette année après 3 années de baisse continue.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles institutrices, une excellente année scolaire aux enfants, ainsi qu'à toutes les enseignantes et à l'équipe communale qui accompagnent tout ce petit monde en classe comme dans la cour ou la cantine.



La classe de neige :

Cette année scolaire, les élèves de CE2, CM1 et CM2 de Mesdames Pereira et Poiraud partiront en classe de neige du 12 au 17 mars 2017 à Bernex en Haute-Savoie, à une dizaine de kilomètres du lac Léman. 45 enfants sont concernés.

Le coût s'élève à 376€ par élève. Les transports seront financés par la Communauté de Commune des Gués de l'Yerres, cependant que la mairie prendra à sa charge une partie des frais de séjour (pour un budget global de €3150, soit €70 par enfants).

Les élèves seront accueillis au chalet «Le Refuge» en pension complète avec hébergement, ils bénéficieront de la location de matériel de ski, de remontées mécaniques et des séances de ski encadrées par l'ESF (Ecole de Ski Français), sans oublier les animations pédagogiques et de la conduite d'attelage de chiens de traîneaux par les élèves!

Etude surveillée :

Cette année l'étude devait reprendre en novembre, et ce, tous les mardis et jeudis de 16h45 à 17h45, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscription, à savoir au moins 15 élèves pour prétendre au coût de 2,50 € par jour. Si moins de 11 élèves sont inscrits, l'étude se fera le mardi uniquement et avec un coût plus élevé en fonction du nombre d'inscription. Pour rappel, les élèves devront prévoir un goûter.

Sortie cinéma en décembre:

Comme l'an passé, le Conseil Municipal a eu le plaisir d'offrir à tous les élèves de l'école Louis Aragon le visionnage du film d'animation «Vaiana, la légende du bout du monde» projeté à la Rotonde de Moissy-Cramayel le mercredi 07 décembre. La cantine était assurée pour les élèves inscrits et le transport pris en charge par la Communauté de Commune des Gués de l'Yerres.

Ecole

Groupe scolaire Louis Aragon

Le groupe Scolaire «LOUIS ARAGON» accueille 144 enfants.
Mme Nathalie PEREIRA, directrice, met tout en œuvre pour faire de cette école un lieu agréable et convivial, mais surtout un lieu d'enseignement et de respect entre tous.



Les effectifs 2016-2017

Mme Chrystelle ARZE	PS/MS	25 enfants
Mme Christine ZELEK	PS/GS	26 enfants
Mme Nathalie SELIG Mme Agathe DUBOIS	GS/CP	21 enfants
Mme Cécile GUIHARD	CE1	24 enfants
Mme Stéphanie POIRAUD	CE2/CM1	24 enfants
Mme Nathalie PEREIRA Mme Valérie SCALOGNA	CM1/CM2	24 enfants



Le Noël des écoliers de Louis Aragon

Un spectacle de magie pirate était offert par le Conseil Municipal le dimanche 11 décembre 2016 à la salle des Fêtes, suivi d'un goûter et du Père Noël distribuant les cadeaux pour les 58 élèves de maternelle.

Des chocolats seront distribués aux élémentaires, dans les classes, la semaine avant les vacances de Noël.

Les N.A.P. :

Activités proposées à l'école pour cette année 2016-2017

CLASSES	ACTIVITES	ANNIMATEURS
MATERNELLES	Mime de théâtre, danse, chants ou jeux extérieurs	Sabine
		Carine
	Activités manuelles	Manon
		Philippe
ELEMENTAIRES	Sport collectif	Philippe
	Activités manuelles et jeux de société	Isabelle
	Handball	Caroline
	Percussion et théâtre	Franck
	Musique	Jean Marcel



Plaisir de lire, plaisir de partager.



Lire et faire lire est un programme permettant aux enfants de nouer ou renouer des liens avec la lecture. Nos bénévoles sont animés du désir de partager leur passion pour la lecture.

Lire et faire lire est développé par des coordinateurs de la Ligue de l'Enseignement. Un comité d'écrivains, fort de plus de 170 membres, soutient Lire et faire lire depuis sa création.

Lire et faire lire poursuit deux objectifs complémentaires :
Un objectif éducatif et culturel qui s'inscrit dans les priorités relatives au développement de la lecture et de la maîtrise de la langue du Ministère de l'Education nationale. Lire et faire lire participe également à la promotion de la littérature de jeunesse auprès des enfants et à la découverte de notre patrimoine littéraire.
Un objectif d'échange et de solidarité intergénérationnel destiné à favoriser la rencontre et le dialogue entre des enfants et des bénévoles de plus de cinquante ans.

Nous recherchons sur le département de la Seine-et-Marne, pour la prochaine rentrée, des structures d'accueil et des bénévoles de plus de 50 ans pour des séances de lecture organisées en petit groupe sur la base du volontariat, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, le tout dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations. Pour vous inscrire ou pour tous renseignements complémentaires, rendez-vous sur le site internet de Lire et Faire Lire : www.lireetfairelire.org.

propose aux jeunes Solersois de multiples activités et rencontre un succès toujours grandissant.

En effet, nous avons réalisé un film qui sera très prochainement diffusé à Solers et dans des festivals de courts métrages réservés aux espaces jeunes. Les jeunes ont également participé à des ateliers créatifs pour décorer la salle des fêtes pour le bal des sorciers ou le carnaval ainsi que pour la création de costumes et d'armes pour les jeux grandeur nature et la fabrication d'objets divers de décoration. Des ateliers cuisine ont aussi eu lieu mais les photos resteront secrètes pour éviter des plaintes de la part

L'espace jeunes est aussi et avant tout un espace de détente et de rencontre pour tous les jeunes, donc venez nombreux !

[illegible]



Inauguration de l'arboretum du Clos Fatinant

C'est entre deux averses que de nombreux Solersois se sont donné rendez-vous le dimanche 12 juin 2016 afin de découvrir et inaugurer ensemble le nouvel «Arboretum du Clos Fatinant».

Cet arboretum est la concrétisation du projet porté par la commission environnement présenté dans le «Solersois No41». Sous l'impulsion notamment de François Buchaniec, de Pascal Pierron et de Marie Roussel, tous aussi passionnés les uns que les autres, la mise en oeuvre du projet a permis un aménagement très réussi de cet espace vert jusque-là quelque peu délaissé. Accessible depuis la rue du Maria Vialla, nous ne pouvons qu'inviter



chacun à s'y rendre et ainsi découvrir cette superbe réalisation le temps d'une promenade.

Avant de couper le cordon, Gilles Groslevin s'est félicité du travail réalisé, a remercié tous les membres de la commission environnement, ainsi que les employés municipaux qui ont oeuvré afin de mener à bien ce projet aussi intelligent qu'esthétique. Marie Roussel a, quant à elle, tenu à remercier tout particulièrement Mme Yvette Robbe, absente en ce 12 juin, mais dont le travail en faveur de l'embellissement et le fleurissement de la commune est reconnu de tous.

Le 5 novembre, élus et spécialistes s'étaient donné rendez-vous pour une séance de taille et d'entretien.





Rendez-vous était donné devant la mairie, en ce samedi matin du 28 mai, à tous les volontaires Solersois, afin de participer à la journée citoyenne.

Munis de gants et de vêtements adaptés, une vingtaine de courageux nettoyeurs, répartis en plusieurs brigades sont partis aux quatre coins du village à l'assaut d'une quantité hallucinante de détritus en tout genre, accumulant les sacs dans la remorque du tracteur bientôt trop petite.

Un grand grand merci à tous que l'on peut apercevoir sur la photo de groupe, ainsi qu'aux autres qui se sont éclipsés après une grosse matinée de travail efficace.



À 16 ans, il est indispensable de se faire recenser à la mairie de son lieu de résidence. L'attestation de recensement est, par exemple, aujourd'hui exigée pour les inscriptions aux examens.

Attention! Inscriptions sur les listes électorales

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 décembre 2016. Les élus tiendront une permanence en Mairie le Samedi 31 décembre de 9h00 à 11h30 pour les retardataires.

Daniel Dollé et Sylvie Devot, adjointe, en action au mois d'août

Alors que beaucoup d'habitants avaient déserté le village au mois d'août, les élus se sont déplacés pour rencontrer quelques cinquante anciens.

Ils ont distribué des bouteilles d'eau, en prenant des nouvelles des personnes et en profitant pour rappeler les bons gestes en période de canicule.

Cette action a été appréciée par nos anciens Solersois, qui seront par ailleurs conviés à la distribution des colis de Noël lors d'une réception le dimanche 18 décembre à la salle des fêtes.



LA COMMISSION SOLIDARITE ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES VOUS PROPOSENT UN NOUVEAU SERVICE



Solidarité Voisinage

Ce service peut vous apporter un « petit coup de main » dans les tâches de la vie quotidienne lorsque vous rencontrez des difficultés passagères (maladie, handicap...)

Aide au remplissage de documents administratifs (caf, cnav, impôts, cpam ...), lecture, co voiturage (rdv médical, proche hospitalisé, démarches administratives, achat de médicaments), Petits problèmes domestiques ou petit bricolage (sortir des encombrants monter des petits meubles, plomberie, électricité, jardinage...)

Ces aides se font en votre présence, ne doivent présenter aucun danger et n'ont pas vocation à remplacer un professionnel.

Ce nouveau service vous est proposé par des Bénévoles :

Jacqueline, Magali, Nathalie, Sophie, Sylvie, André, Daniel et Laurent

Pour faire appel à nous, contacter la mairie au

01 64 06 72 05

pendant les heures d'ouverture

(de 8h à 12h et de 13h30 à 17h la semaine et de 9h à 11h le samedi)

Vous serez recontacté dans les plus brefs délais

Inondations

Le jeudi 4 juin 2016, l'Yerres a débordé et dépassé les niveaux historiques enregistrés lors de la dernière grande crue de mars 1978, inondant notamment nombre de maisons chez nos voisins de Soignolles, à qui nous exprimons notre solidarité et vers qui vont nos encouragements au moment du nécessaire grand nettoyage. La petite plaque marquant ce niveau de 1978, ainsi que la règle mesurant le niveau de la rivière sous le pont de Soignolles était à nouveau visible samedi et une rapide décrue était amorcée. Dans le bas de Solers, les gués vers Barneau, le Pont Bossu et toute la vallée ont offert ces derniers jours des paysages insolites et impressionnants à bien des égards.





Charlotte DEQUEVAUVILLER

Nous l'avons découverte ou redécouverte pour certains lors de l'émission de TV «Ninja Warrior» diffusée cet été sur TF1: Charlotte, qui a suscité l'admiration de beaucoup ici, a accepté de répondre à nos questions.

A quel âge as-tu commencé le sport?

J'ai fait de la gymnastique, de 6 ans à 12 ans. J'ai repris le sport à 18 ans avec le Kung Fu Wushu, un art martial dans lequel on réalise beaucoup d'enchaînements de mouvements à un rythme soutenu. J'ai tenu un an et demi avant de le lâcher pour m'investir entièrement dans le parkour.



Comment es-tu venue au Parkour?

J'ai toujours aimé les films avec des héroïnes telles que Xéna la Guerrière, Catwoman, Trinity (de Matrix). En discutant avec un ami des capacités de déplacement que j'aimerais avoir de ces héroïnes et pouvoir l'appliquer en ville, celui-ci m'a dit que ça existait et que ça s'appelait le « Parkour ». A l'époque, j'ai rejoint les pratiquants de ce sport à Nantes où je me trouvais dans le cadre de mes études.

Depuis, nous avons créé une association de parkour dans laquelle je me suis beaucoup investie et cela m'a permis de faire des rencontres, d'où l'opportunité de faire des voyages : Russie, Egypte, Danemark, Allemagne, Italie, Finlande, Belgique, Turquie.

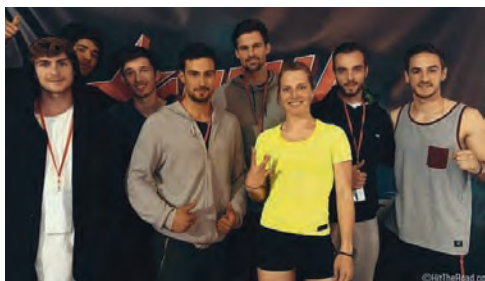
Je me déplace pour des échanges sur la

pratique, la technique et le développement local du Parkour. J'interviens sur des animations et des événements ponctuels. Je suis une bénévole aguerrie et très investie dans le monde du Parkour au niveau national et notamment dans la pratique féminine avec la Fédération de Parkour.

Et tes études?

J'ai une licence informatique et un master en communication et marketing. Une fois mes diplômes en poche, j'ai intégré l'équipe de cascadeurs au Puy du Fou.

En parallèle, j'aime beaucoup les voyages et les nouvelles activités. J'ai fait plusieurs treks dont l'Islande: 350 km à pied, en autonomie complète, avec un sac de 27 kg au départ ; le GR20 en Corse et des randos en Amérique du sud. Plus récemment, j'ai participé à une course d'ultra-cyclisme: la Transcontinental Race. J'ai également fait des stages de parachute et de plongée.



Comment as-tu eu connaissance de l'émission «Ninja Warrior»?

Par l'intermédiaire de la West Coast Family (mon groupe de Parkour professionnel), nous avons reçu un appel à candidatures pour participer à la 1ère édition de l'émission Ninja Warrior France.

Qu'est ce qui t'a permis d'aller aussi loin dans l'émission?

La chance et le Parkour.

Nous parlons du Parkour, mais qu'est ce que ça représente exactement?

Le Parkour est une méthode de déplacement où l'on réapprend à utiliser son corps efficacement. C'est une pratique accessible à tous, l'objectif étant d'explorer ses propres limites et non de se mesurer aux autres. Nous sommes régulièrement sollicités pour réaliser des initiations auprès du grand public, jeunes et moins jeunes ainsi qu'à des gens en mobilité plus ou moins réduite. Le Parkour est un sport très complet où il ne s'agit pas uniquement de force mais aussi d'agilité, souplesse, équilibre, efficacité, entraide et partage.

Cet été, tu as fait la Transcontinentale Race...



Cette dernière année, j'ai préparé, en binôme, une course d'ultra-cyclisme qui allait de Belgique en Turquie. Nous avons réalisé 3800 km en 13 jours, 19 heures et 26 mn, avec 39 000 mètres de dénivelé positif.



Et aujourd'hui?

Je reprends les entraînements du Parkour, je continue la cascade dans différents milieux, y compris cinématographique, je voyage et je saisis les opportunités que la vie met sur mon chemin.

Merci Charlotte, bonne route et bonne chance IC.

Vie Associative



La Confrérie «Commanderie des Chevaliers de St Grégoire»

a tenu son 19^{ème} chapitre le samedi 5 novembre à 19h
salle des fêtes.

Le rendez vous été donné à 17H à l'église pour les douze confréries participantes et le public. Les confréries ont défilé en empruntant la Grande rue et la rue de Barneau, précédées par les Chevaliers Templiers, du Club de Ozouer-le-Voulgis.

Samedi 5 Novembre 2016
EGLISE DE SOLERS 17H30

CONCERT CHE CALDO VOCE
Au rendez vous des grands compositeurs
Haendel, Mozart, Puccini, Fauré, Gounod, etc
Entrée libre - Au chapeau



Cérémonie et Repas dansant
19h-Salle des Fêtes
Prix: 58€ par personne ou 55€ par groupe de 6

Commanderie des Chevaliers de St Grégoire
Contacter tel 06.08.73.92.07
Renseignements en Mairie

Membre du Comité des Confréries d'Ile de France et du Comité Français des Confréries

Le concert donné pendant 1 H15 fut d'une très grande qualité par le groupe CHE CALDA VOCE composé de 6 chanteuses et chanteurs avec un répertoire de Monteverdi à Charles Gounod et pour finir, le célèbre rondeau de Jean Philippe Rameau.

La cérémonie des adoubements s'est ensuite tenue, le grand maître Michel Devot a reçu les personnes suivantes en la commanderie, en présence de Gilles Groslevin, maire, entouré des adjoints et élus, ainsi que de Mme la conseillère départementale, Daisy Luczak et M.Martinovsky

Ruben, président du Comité de Coordination des confréries d'Ile de France.

Deux membres de la confrérie notre commanderie ont reçu une élévation de grade, Patrick Sanson, en qualité de Grand Connétable, et Jocelyne Sanson comme costumière.

Les médailles et diplômes ont été remis à: Nathalie Nicaise de Roissy en Brie, gente Dame d'Honneur, pour ses travaux de réalisation de trois capes (tenue d'apparat) pour notre confrérie.

Gérard Devinck de la Confrérie des Trois grappes de Villiers sur Marne, Commandeur d'Honneur.

Bernard Brouilly de la Confrérie des Coteaux de Sucy en Brie,

14



Commandeur d'honneur.

Maurice Gaget de la Confrérie du Pithiviers en Loiret, Commandeur d'Honneur.

Yves Clerc de l'Ordre du Poëlon Val de Loire du Château d'Artigny, Commandeur d'Honneur.

Patrick Thyery de la Confrérie des Compagnons d'Irminon de Combs-la-Ville, Commandeur d'Honneur.

Patrick Dessez (de Solers) pour les Compagnons d'Irminon de Combs-la-Ville, Commandeur d'Honneur

Michel Berrier de la Grappe Yerroise de Yerres, Commandeur d'Honneur.

Nicole Bénigna (de Solers), gente Dame d'Honneur

Cécile Guimbaud (de Paris) , Gente Dame d'Honneur

On notait aussi la présence des confréries suivantes, Raballée d'Au Mighot et Dames de l'Angélique de Niort, la confrérie de la Marmite d'Or de Chambray les Tours en Pays de Loire, La confrérie du Brie de Melun, La Commanderie du Clos de Montmartre. La soirée s'est poursuivie par un repas de bonne prestation servi par le Petit Lys de Dammarie-les-Lys et une très bonne animation par les musiciens de la formation de François Picot.





Le forum des associations 2016

Le traditionnel et incontournable « Forum des Associations » s'est tenu le vendredi 2 Septembre au lendemain de la rentrée scolaire. On aurait pu croire y rencontrer la quasi-totalité de la population du village tant la Salle des fêtes paraissait exiguë, bruyante et surchauffée à cette occasion.

Souhaitons que le nombre des inscriptions et l'implication de chacun des visiteurs soient à la hauteur de ce succès populaire indiscutable et augurent d'une excellente année pour tout le tissu associatif Solersois. Tous ses bénévoles en démontrent chaque année le dynamisme jamais démenti et offrent une pléiade d'activités exceptionnellement variées.

Retrouvez la liste des associations solerssoises, ainsi que les horaires au chapitre «Associations» du site.



Pôle missionnaire Brie Sénart

Ensemble pastoral Notre dame des Plaines de la Brie:

Églises St Martin de Solers, Notre Dame de l'Assomption de Soignolles (fermée pour travaux), St Pierre de Lissy, St Pierre de Crisenoy, St Martial de Champdeuil et Ste Geneviève de Coubert

Maison paroissiale: 1 bis, Rue de la Tournelle 77111 Solers – Tél. 01.64.06.72.13 • **Prêtre référent:** Père Régis EVAIN: 01.64.05.03.74 • **Coordinatrice de l'équipe d'animation pastorale:** Manuela BALBO:06 09 62 48 05 manuelabalbo@aol.com - Vous pouvez joindre aussi Marie-Thérèse DUNEUFJARDIN: 01.64.06.66.81 – 06.81.34.26.39 mtdune@gmail.com • Infos aussi à maison paroissiale et église (affichage). et sur site de paroisse Brie-Comte-Robert.

MESSES DU SECTEUR TOUS LES DIMANCHES à 11h00

1er Dimanche du mois: SOLERS • 2ème Dimanche du mois: CRISENOY • 3ème Dimanche du mois: COUBERT • 4ème Dimanche du mois: CHAMPDEUIL • 5ème Dimanche du mois: LISSY

Messe de Noël: Dimanche 25 Décembre à 11h00 à Champdeuil.

Ouverture de l'église St Martin de Solers tous les samedi matin, de 9h30 à 12h00. Ne pas hésiter à venir, pendant la période de l'avent et de Noël, pour voir la crèche, avec vos enfants.

CATECHISME

Inscriptions au catéchisme: contacter Madame Duneufjardin au 01.64.06.66.81. Certains jeunes de nos villages recevront le sacrement de confirmation le Dimanche 28 Mai 2017 à 11h00 à Grisy.

Date de profession de foi: le Dimanche 11 Juin 2017 à Coubert ou Grisy à 11h00 • **Date de Première communion:** le dimanche 18 Juin 2017 à Coubert à 11h00

BAPTÊMES, MARIAGES, OBSEQUES

Pour les mariages: s'adresser à Brie (01.64.05.04.03)

Pour les obsèques: les pompes funèbres doivent aussi contacter Brie

Pour les baptêmes: contacter Mme Duneufjardin: 01.64.06.72.13 ou

01.64.06.66.81

Rappel: notre groupement catholique de 6 villages fait partie, avec Brie Comte Robert où réside le Père Régis, et Grisy d'un ensemble plus vaste, le pôle Brie BRIE SENART (curé du Pôle:le Père Régis EVAIN). Il regroupe les secteurs de Brie-Grisy, du Réveillon (Lésigny etc.) de Combs-la-Ville et Evry-Gregy, de Moissy-Lieusaint et de Sénart sud (Savigny etc.) et notre secteur «Notre Dame des Plaines de la Brie».



Procession du 15 Août

C'est avec des personnes venues de notre secteur et du Pôle que nous avons pu vivre (nous étions environ 200) le soir du 15 Août, une belle procession qui est partie de l'église de Soignolles pour aller jusqu'à la Vierge de la Burelle. Et le beau temps, très doux, était présent! Avec un grand merci à Nicole qui nous a bien aidés pour la sécurité.

Pèlerinage du Pôle: Le Dimanche 16 Octobre nous sommes partis à Tours (rendez-vous à 6h30 à Brie pour départ des cars des secteurs Brie, Grisy et nos villages) pour aller à la découverte et à la rencontre de St Martin (patron de l'église de Solers) qui est né en 316 (nous fêtons ses 1700 ans). Visite et messe à Basilique St Martin, puis après-midi à la cathédrale.

SOLERTHON

Bourse aux jouets du Solerthon

Organisée au profit du Téléthon 2016 une semaine avant la représentation théâtrale «P'Art Coeur» ou encore l'animation Rugby, la bourse aux jouets a accueilli plus d'une

vingtaine d'exposants ne proposant à la vente que des jouets d'occasion. Ce fut l'occasion d'une balade dominicale pour nombre de Solersois, lançant la saison 2016 du SOLERTHON qui verra de multiples événements et manifestations ponctués la fin novembre et début décembre avec en point d'orgue le week-end des 3 et 4 décembre.

NDLR: La date de bouclage de ce magazine n'aura pas permis cette année de relater le grand week-end des 2-3 et 4 décembre. Nous nous en excusons auprès de tous les bénévoles dont nous connaissons l'implication.



FOYER RURAL DE SOLERS

Quelques précisions pour les sorties 2017

La sortie à PROVINS prévue le Samedi 25 mars 2017 est annulée et est remplacée par une sortie au ZENITH de Paris, spectacle HOLIDAY ON ICE le Samedi 4 mars 2017 à 17h00.

Tarifs comprenant le spectacle et le transport en autocar: 55€/65€

**Le séjour en SICILE:
pas de changement**

Samedi 10 juin 2017

La FRANCE MINIATURE

Tarifs comprenant l'entrée du parc et le transport: gratuit pour les moins de 4 ans, à partir de 4 ans et adulte 32€/40€, restauration sur place, ou pique-nique.

**Samedi 16 et dimanche
17 Septembre 2017**

Week end à LONDRES TARIFS : 290/300€
Le prix comprend: Les transports en autocar, les traversées avec Eurotunnel, le logement, 1 nuit d'hôtel, la pension complète du déjeuner du jour 1 au déjeuner du jour 2, la visite guidée de LONDRES, la visite audio guidée du château de Windsor, l'assurance annulation et rapatriement.

Le prix ne comprend pas: Le supplément chambre individuelle 40€, les repas libres en cours de route, les boissons au cours des repas. Carte Nationale d'identité ou passeport en cours de validité.

Samedi 9 Décembre 2017

Dîner spectacle au cabaret l'ERMITAGE à Chalifer en Seine-et-Marne
Tarifs comprenant le transport et le dîner spectacle 75€/85€

Contacts :

- Mme Montredon 01 64 06 72 91
- Mme Barbance 09 80 41 63 97
- Mme Pernel 01 64 06 71 19

Samedi 15 octobre 2016 Sortie dans l'Yonne

Après un départ matinal de Solers en autocar, nous nous sommes rendus à DICY où nous attendait un guide pour la visite de la Fabuloserie au « MUSEE HORS-NORMES-D'ART-BRUT » de l'architecte -créateur-collecteur Alain BOURBONNAIS.

Puis déjeuner à TOUCY dans un train touristique qui nous a permis de découvrir la campagne de Puisaye (voyage commenté). Revenu en gare de TOUCY, une visite pédestre s'imposait

Pierre Larousse éminent lexicologue (le petit Larousse, le Larousse ...) a laissé nombre de traces, de l'auberge de son enfance, à l'ancienne mairie où sa naissance fut déclarée, son buste et bien d'autres souvenirs.

Ce fut une journée enrichissante.

Les Compagnons des Vignes des Côteaux du Sol d'Yerres

(Association pour la renaissance de la vigne)

Le vignoble culturel est sur le point de devenir une réalité. Le terrain prévu à cet effet, soit la parcelle municipale, est prêt pour recevoir en 2017 les jeunes plans.

Cette renaissance des vignes de Solers fera honneur aux anciens vignerons qui existaient dans notre commune. Le Club Histoire a fait une étude sur l'exploitation de la vigne à sa belle époque, avant l'arrivée des maladies destructrices.

Au printemps, ce seront quelques trois cents pieds de vigne qui seront implantés avec l'aide de tous les bénévoles venant aider l'association, en un moment de convivialité.

Une inauguration officielle sera prévue courant 2017, pour tous les Solersois et avec la participation des confréries essentiellement vineuses d'Ile-de-France.

Vous pouvez continuer de parrainer à votre nom, en remettant directement votre chèque (pour rappel 15€ les 2 pieds) au trésorier, 16

Jean Michel Champagnat, 9 rue de la Tournelle.

Les familles ayant des objets, outils, liés aux anciennes exploitations de vigne sont appelées à se faire connaître. Nous voudrions faire une exposition du travail des anciens de la vigne de Solers. Une réunion est prévue avant, fin 2016, en tenant compte des analyses de sol en cours, la variété de plants correspond à la qualité du terrain.

Le programme 2017 sera aussi fixé en réunion.



Football/Alliance de la Brie 77 FC

L'école de Football vient d'entamer sa troisième saison sur notre commune de Solers. Un club qui donne la priorité aux enfants de notre commune et des communes environnantes.

Cette saison est celle de la consécration avec des équipes engagées dans toutes les catégories jeunes et une volonté du club de proposer différentes activités pour le plaisir de nos jeunes footballeurs.

Nous proposons de nombreux stages pendant les vacances scolaires permettant aux enfants de poursuivre leur passion, encadrés par des éducateurs diplômés.

Ces stages sont ouverts aux enfants licenciés ou pas souhaitant se dépenser et partager des moments conviviaux avec leurs copains, ponctués chaque jour par un gouter.



A cette occasion nous remercions la commune de nous aider en fournissant lors du stage du mois d'octobre les collations pour les enfants présents. Différentes manifestations sont à prévoir cette saison.

Après avoir accompagné récemment nos enfants à Troyes ou 12 de nos joueurs ont accompagné les professionnels sur la pelouse lors d'un match de Ligue 2, nous réfléchissons à d'autres manifestations.

Un tournoi en province est à l'étude pour le mois de Juin, et Mc donald a choisi notre club pour les détections U13 permettant à certains joueurs de participer à des matchs contre une sélection du PSG.



Le club c'est aujourd'hui

- Une école de Football pour les enfants de 6 à 13 ans
- Du baby futsal pour les enfants de 4 ans à 6 ans
- Des catégories U15 et U17 .
- Du futsal en séniors.
- Une équipe séniors extérieur.
- 2 équipes de vétérans.

Notre volonté étant de donner la priorité aux enfants sur le stade de Solers. Nous recherchons toujours de bonnes volontés souhaitant nous rejoindre en tant que joueurs, bénévoles ou éducateurs.

Retrouvez toutes nos informations sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/alliancebriefc77/>

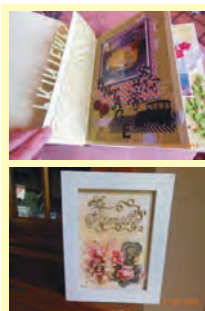
Ou en nous retrouvant au Stade tous les Lundis et mercredis soirs.



• Tournoi du 12 juin •



• Rencontre Jeune du 26 juin •



Scrapbooking

Le scrapbooking ou créacollage, collimage (francisations principalement utilisées au Québec) est une forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur par une présentation plus originale qu'un simple album photo. L'avantage de cette activité c'est qu'elle est à la portée de tous et que le résultat peut être vraiment original.

Renseignements : Brigitte Dafonte - 06 09 01 31 76



Gymnastique (adultes-ados)

Pratiquer régulièrement une activité (1 fois/semaine) permet d'améliorer sa condition physique, de se sentir bien dans sa peau et de rester en bonne santé. Si vous avez pris de sages résolutions

et souhaitez reprendre une activité physique afin d'acquiescer, de préserver un équilibre harmonieux avec votre corps et de mieux gérer votre stress, Oubliez l'inscription dans une salle de sports, où vous vous lasserez vite ...

Nous vous proposons, à SOLERS, des cours collectifs conviviaux et en musique de renforcement musculaire, abdo, abdo fessier, fitness, cardio, étirements... accessibles à tous, (hommes, femmes, ados, tous âges confondus).

Les cours sont assurés par des professeurs diplômés, à la salle des Fêtes les lundi de 19 h 20 à 20 h 30 avec Martine et/ou mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 avec Muriel. Pour cette activité, il est nécessaire de rapporter un certificat médical. Les cours ont repris depuis septembre, il est toujours possible de s'inscrire, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, voire même participez à une séance d'essai. Renseignements complémentaires s'adresser auprès de Me Renvoisé 01 64 06 72 05 (mairie)

Vie Associative

Judo Club de Solers

La saison 2015/2016 vient juste de s'achever qu'une nouvelle débute. Des le 05 Septembre 2016 nous avons repris le chemin du dojo et des tatamis pour débiter cette nouvelle saison qui sera je l'espère aussi riche en émotions et résultats pour nos jeunes judokas.

Même si nous n'avons pas obtenu de titre cette année, au niveau départemental nos jeunes judokas n'en ont pas moins démérité puisque Mehdi s'est classé 03 eme du championnat de Seine et Marne se qualifiant ainsi pour les demi finales du championnat de France et 2 eme de la coupe 77 cadets.

Nos plus jeunes judokas ont pu briller à de multiples reprises lors des différentes animations sur lesquelles ils étaient engagés ce qui promet de nombreuses victoires à venir. Leur faible effectif ne les a pas empêché de faire briller haut les couleurs de notre club et de la commune. La hausse des inscriptions tant au niveau des enfants que des adultes nous permettent d'envisager avec sérénité la poursuite de notre activité et nous laisse penser que malgré le manque de visibilité médiatique dont souffre notre sport, qu'il a encore de beaux jours devant lui et que les vocations ne manquent pas pour le faire briller.

Si vous aussi vous souhaitez nous rejoindre et découvrir notre sport, dès 04 ans et jusqu'à 99 ans, que vous souhaitiez découvrir un nouveau sport, vous perfectionner ou juste garder la forme, vous pouvez vous inscrire à tout moment en venant nous voir au Dojo place de la mairie à Solers ou en nous contactant sur judosolers@neuf.fr. Alors n'hésitez pas à venir vous renseigner et tester notre sport puisque nous vous offrons la possibilité de faire des essais gratuits le lundi ou le jeudi aux horaires des cours, y compris pour les adultes. Inscriptions possibles toute l'année en se présentant au Dojo place de la mairie avant les cours.

On n'est pas judoka, on le devient !

Comme pour tout art martial, tu remarqueras que la pratique du judo s'accompagne d'un mode de vie basé sur l'équilibre entre le corps et l'esprit ainsi que sur le principe du respect : celui des autres avant tout, de tes camarades, partenaires et adversaires, mais aussi le respect de toi-même.



Le judo, c'est l'école de la vie...puissance Zen.

Professeur diplômé d'état

- Licence 2016-2017 - 37,00 €/an

- Cours enfants de 4/6 ans

Lundi ou jeudi de 17h45 à 18h45 - 36,00 €/trimestre

- Cours enfants de 7 ans débutants

Lundi & jeudi de 17h45 à 18h45 - 46,00 €/trimestre

- Cours enfants de 7/8 à 12 ans

Lundi & jeudi de 18h45 à 19h45 - 46,00 €/trimestre

- Cours ados & adultes

Lundi & jeudi de 19h45 à 21h15 - 55,00 € / trimestre

(Réduction de 5 €/Trimestre à partir du second adhérent) Nouveauté cette année : lors des cours adultes un enseignement de jujitsu/self défense sera dispensé en complément des cours de judo. Pour retrouver l'ensemble des résultats et plus d'informations sur notre club rendez-vous sur nos sites internet: <http://judosolers.clubeo.com> et <http://club.sportsregions.fr/judosolers>

La danse à Solers Une nouvelle association

Ce sont dorénavant deux associations qui proposent des cours de danse et cohabitent sur la commune, avec la création de «Born2Danse», depuis la rentrée de septembre.



Ça y est, c'est parti pour une année de «Modern-Jazz» à Solers!

Tous les mercredis après-midi, nos groupes de danseuses de 3 à 14 ans sont encadrés par notre prof Marie, qui leur transmet sa passion pour la danse avec une réelle envie de bien faire. Récemment, le groupe s'est illustré lors du Téléthon de Solers et au marché de Noël de Coubert. Les inscriptions restent ouvertes toute l'année.

Joindre Mme Magali Roset au 06.06.70.58.18

Gala de fin d'année 2016

L'école de danse de Solers a donné son gala le 25 juin à la salle de Grisy-Suisnes qui affichait complet pour une représentation toujours de haut niveau.





• La création proposée par le groupe des ados : « Téléfolie » •



Les 3 coups de Solers

Le grand Week-end du théâtre à Solers

Les différents groupes des « Trois coups de Solers » se sont produits sur scène lors d'un long week-end de représentation en juin.
Retrouvez « Les 3 coups de Solers » sur Facebook
<https://fr-fr.facebook.com/Les-3-coups-de-Solers-725817857517996/>



• Les adultes jouant « Face à Face » de Francis Joffo •



• Le groupe des plus jeunes présentait une création « Grand Cirque » •



• Le groupe des jeunes a joué des scènes classiques bluffant un public présent admiratif •

Vie Municipale



• Jean-Marcel Paumier à la guitare •



• Grosse averse sur la Saint-Jean •



• Les lauréats des « Jardins Fleuris » •



• Démonstration de Vovinam •



• Le repas du Comité des fêtes •

Retour en
images sur une
« Saint-Jean 2016 »
bien arrosée !

Samedi 18 juin

14h30.....15h30 Présentation des ateliers des NAP et du PAJ (Point accueil Jeunes)

Ouverture du bar crêpes/gaufres du Comité des Fêtes



15h30....16h30 Vovinam Viet Vo Dao

17h00.....19h00 Danse : Modern'jazz, Hip-hop, Zumba

19h00.....22h30 Apéritif et Repas du Comité des Fêtes

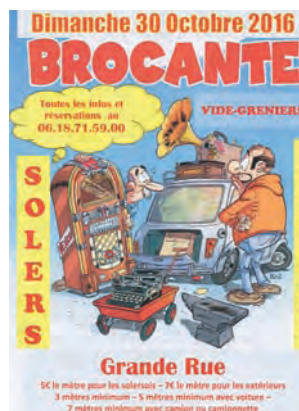
Repas offert par la mairie aux enfants scolarisés à Solers jusqu'au CM2, accompagnés d'un parent

22h30.....23h30 Retraite aux flambeaux avec parade lumineuse et danse

23h30 Feu d'artifice



• Nicole Bénigna récompensée pour le jeu du « Solersois » •



La brocante du 30 octobre

Cette belle brocante, dont l'organisation avait été confiée cette fois-ci à «Romuald Brocante», s'est déroulée sous un beau soleil. Si moins de vendeurs (que lors de la brocante du 5 mai) avaient pris place dans la Grande Rue, toujours beaucoup de bric-à-brac était proposé pour un véritable vide-grenier traditionnel.



Soirée Halloween du 31 octobre

Il ne suffit pas de sonner aux portes pour obtenir les bonbons tant convoités! Toujours prisée par les plus jeunes, la soirée Halloween donne lieu à des scènes quelques peu étonnantes, chacun rivalisant dans l'horreur et le souhait d'effrayer autant que possible son prochain... tout cela dans une bonne humeur de rigueur!



Commémoration du 11 Novembre 1918

Cérémonie du souvenir et hommage aux morts pour la France ont ponctué la commémoration du 98ème anniversaire de l'armistice de 1918.



Journée de deuil national allemand 2016 Cérémonie commémorative au cimetière allemand de Solers

«Tristesse, stupeur, détermination» ; c'est ainsi que le Colonel Michael Haller, Chef de la Délégation Allemande à Fontainebleau a entamé son discours en cette Journée de deuil national allemand 2016, qui marque aussi le premier anniversaire des attentats du Bataclan et de Saint-Denis perpétrés un sinistre soir du 13 novembre 2015. «La paix ne va pas de soi» a-t-il une nouvelle fois rappelé, rendant ensuite hommage aux victimes de toutes les guerres, rappelant qu'il y a à peine 27 ans, des allemands mourraient de vouloir franchir un mur qui les séparait et refusant personnellement Brexit, Grexit ou toute forme de séparation de nos peuples. Vive l'Europe ! Vive la paix!





La FanZone affiche complet !

Organisée à la dernière minute par la Municipalité pour le plus grand plaisir de nombreux Solersois, une «mini Fan Zone» s'est installée autour d'un «Food Truck» et d'un grand écran à l'occasion de la 1/2 finale du Championnat d'Europe de Football opposant la France à l'Allemagne. Les plus malins (ou les plus optimistes) auraient sans doute pu prédire cette affiche alléchante et ainsi organiser cette soirée quelques semaines à l'avance... Mais voilà les aléas du sport ne permettent pas une telle anticipation, pas plus que la météo, fusse-t-elle pour la fête de la Saint Jean ou la Saint Claude... ou encore pour la Saint Roger, ce 7 juillet.

Ainsi, environ une soixantaine de Solersois se sont réunis dans la (très) bonne humeur, fêtant comme il se doit la toute aussi belle qualification de notre équipe nationale pour la finale.



La Fan Zone affiche complet!

À l'issue de la rencontre dont chacun connaît le résultat, nos amis Portugais, nombreux à Solers, pouvaient légitimement pavoiser. Quelques-uns d'entre eux sont venus brandir les drapeaux lusitaniens, non sans malice, dès la fin du match sifflé.

Tout cela s'est déroulé dans une excellente ambiance, très conviviale et seul le résultat du match aura contrarié les plus enthousiastes.



Qui dit qualification dit nouvelle «Fan Zone»!

Pour cette finale tant attendue, le dimanche 10 juillet, l'équipe de France, opposée au Portugal, ne pouvait alors qu'attirer plus de Solersois que de chaises disponibles dans la Salle des fêtes. Jusqu'à 150 personnes, toutes (ou presque) vêtues de bleu-blanc-rouge, agitant les drapeaux tricolores, se sont réunies dans une ambiance que la place de la mairie aura rarement connue.





Les Rayons de Solers 2016!

Par un 24 septembre particulièrement ensoleillé, Solers accueillait pour la deuxième année consécutive la finale du Mini Tour Cyclisme de Seine et Marne 2016. Disputée en sept étapes (Poincy, Collégien, Villiers Saint Georges, Gretz-Armainvilliers, Puiset, Lagny sur Marne et donc pour finir Solers), cette course servait de théâtre au dénouement de l'édition 2016 et de cadre au second Challenge «Christian Merlaën».



Le retrait des dossards s'est déroulé au café de Frédéric Batista qui avait préparé des goûters pour chaque enfant et que nous remercions une nouvelle fois.

Plus de 130 cyclistes, filles et garçons de 5 à 12 ans, venus de nombreux départements, ont parcouru le circuit de 1,1 Km tracé dans les rues de notre commune. Sous le soleil, le public solersois et les parents ont pu les applaudir tout en patientant grâce à la buvette tenue par le comité des fêtes.

La remise des récompenses s'est déroulée sur la place de la mairie en présence du Maire, des adjoints et élus, aidés en cela par nos bénévoles: Christian Merlaën, bien sûr, mais aussi son épouse Marie-Claude, cheville ouvrière de cette épreuve qui remet personnellement un trophée à la meilleure équipe depuis 2015; Dominique Pyot également, ainsi que Monsieur et Madame Sarrazin. Saluons encore la participation de Messieurs Mangematin et Renard. Merci à toutes et tous, ainsi qu'aux habitants qui ont su faire de cette épreuve un grand succès populaire.

Enfin, cerise sur le gâteau: un tout jeune Solersois, LEO GONDRAÏN a brillé dans la catégorie Poussin1 en montant sur la 3ème marche du podium!

Bravo et vive le sport à Solers!



Ça s'est passé hier à Solers Le Chemin des Roses

Le chemin des roses inauguré Samedi 11 septembre 2010, était autrefois une ancienne ligne de chemin de fer, sur laquelle un train nommé «le train des roses» acheminait à Paris les roses produites dans la Brie.

La création de cette ligne se fait en plusieurs tronçons. Le premier «Paris Vincennes» est mis en service le 22 Septembre 1859. C'est le train du Dimanche reliant Paris au bois de Vincennes et aux guinguettes du bord de Marne.

La ligne est prolongée jusqu'à Boissy-Saint-Léger en 1869 puis atteint Brie Comte Robert le 5 Août 1875. Le tracé Brie - Verneuil l'Etang est achevé en 1892 et traverse Solers sur un viaduc haut de 10,50mètres et large de 8,30mètres.

La gare de «Soignolles-Coubert» se trouve à deux kilomètres de Solers. En 1895, 77 trains partent de la Bastille, seulement 9 passent à Coubert. Il faut 95 minutes pour effectuer 44 kilomètres, (Paris-Coubert) le billet coûte 3,35f en première classe et 2,15f en seconde classe.

L'ouverture de la ligne oblige les villages à modifier certains chemins d'accès à la gare: séance du 12/02/1893

«Monsieur le Maire (M. Pilot Albert) donne connaissance au conseil d'une lettre de Monsieur le Maire de Soignolles, l'invitant à appuyer une demande qu'il veut faire à la préfecture pour faire passer le chemin vicinal de la Burelle à Coubert en chemin de grande communication. Considérant que suite à la construction du chemin de fer, ce chemin est très fréquenté et qu'il est presque impraticable à cause des nombreux chariots de betterave, pulpes, pierres...»

La ligne est équipée de «voitures à impériale» vers 1878. Voitures surnommées «Bidel», les wagons rappellent les roulottes à barreaux du célèbre dompteur de fauves. Durant toute son exploitation, la ligne ne connaît que des locomotives à vapeur.

L'arrivée du chemin de fer dans la région, participe à l'essor économique des villages briards qui le traverse. Christophe Cochet de Grisy-Suisnes est à l'origine d'une longue lignée de rosiéristes autour de brie.



SOLERS (S.-et-M.) — Viaduc de l'Yères
Photographie Bidel, 30, rue St-Nicolas, Paris-6-Jourées (S.-et-M.) Plaque Jangle

Beaucoup de paysans vigneron abandonnèrent leurs vignes ravagées par le phylloxéra, pour la culture de la rose. A Solers, quelques vigneron tentent l'aventure. On en retrouve trois dans le recensement de 1896 et une vingtaine dans l'annuaire commercial de Seine et Marne.

A partir de 1900 les roses sont acheminées aux Halles de Paris. Un train spécial transporte jusqu'à la Bastille ces fleurs, c'est «le train des roses». Il transporte en 1906 dans 7 wagons 96000 douzaines de roses !

La première guerre mondiale éclate. Nombreux trains militaires circulent sur la ligne. Le 18 Août 1918 un train de troupes percuta le précédent en panne sur le viaduc de Solers alors qu'un 3° convoi arrive en sens inverse. Vingt-six soldats sont tués et reposent depuis au cimetière du village (Guillonieux n°1). Cette catastrophe était sous censure militaire. Les journaux de l'époque n'en parlèrent que brièvement. Petit à petit le chemin de fer sera abandonné par le public.

Henri Lepoivre explique en 1939: «Depuis l'installation des cars Zélus, Citroën et Lagrange, il n'y avait presque plus de voyageurs dans les trains allant à Paris. Les cars coûtaient moins cher et desservaient tous les pays. D'autre part, les commerçants se sont munis d'autos et vont acheter à Paris les marchandises pour leur commerce. C'est en considération de cette situation déficitaire que le service des voyageurs a été

supprimé. Le transport des marchandises se faisait encore mais en raison de la mobilisation générale le trafic de la ligne est réservé aux transports de groupes».

Le Maire de Solers (M.HENRY) accorde une subvention de 200frs aux autocars Lagrange, au cours du conseil du 30 Janvier 1938 et «manifeste le désir que cette entreprise soit reconnue d'utilité publique»

Durant la deuxième guerre mondiale un pipe-line est installé à Coubert par l'Armée Américaine ravitaillant ses troupes combattant à l'Est de la France. L'approvisionnement du pipe-line se fait par trains citernes. En 1953 la ligne Bastille-Verneuil est totalement fermée. Le tracé est oublié et la nature reprend ses droits. En 1992, le tronçon Brie - Coubert est réaménagé en «chemin vert» et en 2010 la totalité du tracé Brie-Comte-Robert - Yébles devient le «CHEMIN DES ROSES».

Sources : histoire du chemin de fer de R.N PLANCKE trains miniatures n°11/1986 ;Cochet-Cochet



Préparation d'une exposition sur 1914 -1918

Dans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale, le club histoire et généalogie de Solers organise une exposition au cours des journées du patrimoine 2017.

Nous recherchons des photos, courriers, casques, documents ... Vous pouvez nous joindre via notre adresse, club-hist-solers@orange.fr ou déposer un courrier avec vos coordonnées directement en mairie, nous prendrons contact avec vous.





Les Gués de l'Yerres à l'honneur

Si notre communauté de communes des Gués de l'Yerres s'apprête à disparaître prochainement au profit d'une plus vaste intercommunalité, elle n'en a pas moins su se mettre en évidence de fort belle

manière, au travers d'un long week-end de manifestations. Organisés par la commission communication de la CCGY, deux événements auront, en effet, connu un franc succès ces 8 et 9 octobre.



Ainsi, alors que les artistes issus justement des communes qui composent encore aujourd'hui notre «Interco» présentaient leurs œuvres dans le cadre d'une exposition au centre de loisirs de Cou-



bert, pas moins de 17 équipes participaient au «rallye des Gués de l'Yerres».

Présents à l'exposition, trois Solersois ont fait montre d'originalité en présentant un travail quelque peu en décalage avec les autres œuvres exposées. De très nombreuses peintures réalisées par des artistes amateurs (témoignant d'une grande qualité et d'une étonnante densité de l'art local) faisaient ainsi face aux incroyables gâteaux de Claire Da Silva, aux robes et au travail de la styliste de mode Valentine Bouvet ou encore aux dessins de Maëlys Bois. Cette grande diversité permit aux visiteurs d'apprécier un moment de balade et de rencontre bien agréable avec les 26 artistes présents. Ces derniers ont eu à cœur de saluer notamment le travail et le support de Virginie Roulon, Muriel Girault, 1ère adjointe de Grisy-Suisnes, et de Louis-Marie Saout, le maire de Coubert.



Parallèlement, et profitant d'un dimanche très ensoleillé, les 17 équipages (représentant près de 70 personnes au total) ont concouru pour tenter de remporter, de manière aussi honorifique que convivial, le «rallye des Gués de l'Yerres». Il fallait pour cela visiter l'ensemble des 9 communes, y collecter des indices et répondre aux énigmes préparées par l'équipe organisatrice. Ainsi, dans notre village, il fallait dénicher le cadran solaire puis répondre correctement à la question relative à la communauté des moines seigneurs de Solers, les Chartreux. Les commissaires de course Solersois, Michelle Baudequin et Martine Wesolowski du Club Histoire et Généalogie de Solers, ainsi que l'adjointe au maire, Sylvie Devot, veillaient au grain!

Tout ce petit monde, artistes, participants au rallye, organisateurs, s'est retrouvé en fin de journée pour la remise des récompenses autour d'un verre de l'amitié, en présence des élus.



Marché de Solers

En place depuis Juin 2014, le marché de Solers est devenu un rendez-vous incontournable pour de nombreux Solersois et au-delà du village. Tous les vendredis à partir de 16h30, les différents commerçants vous accueillent dans une ambiance toujours aussi conviviale.

Autour des fruits et légumes de Julie et Stéphane, de la poissonnerie de Véro et Stan, les fruits, des fromages et produits régionaux de Gilles, des volailles d'Eric et

des incontournables Pizzas du Yeti, se sont ajoutés plus récemment les poulets grillés portugais d'Amadeu Churrasqueira, ainsi que de manière plus épisodique les bougies artisanales de Michel Giner ou les produits de Pascal, traiteur franco-italien.

PIZZAS (Le Yeti)

POISSONNIER (Stan&Véro)

FROMAGER CREMERIE (Gilles)

FRUITS-LEGUMES (Julie&Stéphane)

VOLAILLER (Eric)

POULETS GRILLES (Amadeu)

Votre Marché du Vendredi

à partir de 16h30
Place de la Maire

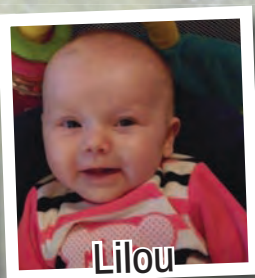
Parallèlement, le toujours populaire «BBQ du marché» organisé pour la première en 2015 par les commerçants a su créer l'événement, affichant complet par trois fois durant cette année 2016 et sera de retour avec les beaux jours en 2017.



ETAT CIVIL



Céline



Lilou



Emmy



Solal



Zoé

NAISSANCES

Céline PIQUET 30 Juin 2016
Lilou GRATTEPANCHE 30 juillet 2016
Emmy PREVOT 13 août 2016
Angel PEÑA BRION..... 24 août 2016
Zoé LISS, née à Solers..... 13 Septembre 2016
Solal TORCOL MUHVIC 21 septembre 2016

MARIAGES

Damien CHÊNE et Karine GUYOT 3 septembre 2016
Sébastien FOURNIER et Camille DESFACHELLE 1 octobre 2016
Pascal PEDRONI et Sandrine ANDRUSIOW..... 28 octobre 2016

REGRETS

Antoine SENEJOUX 1 mai 2016
David CAILLIEZ 17 mai 2016
Jean-Claude FASETTI..... 7 Novembre 2016

LE JEU

Connaissez-vous
**VOTRE
VILLAGE?**



Où se situe ce détail ?

Transmettez votre réponse à
mairie.solers.communication@gmail.com
ou sous pli cacheté à déposer en mairie à l'attention de la
Commission-Communication

À GAGNER, UN PANIER (BIEN) GARNI

Réponse de l'énigme parue dans le Solersois N°43: il fallait reconnaître le toit du manoir
situé Rue de Barneau. Merci aux participants mais, malheureusement, aucune des 5
réponses reçues n'a été correcte.

